mobilis
Together we make the Future

DIRECTION REGIONALE D'ANNABA
52, AV. BENAMIOUR AEK - BP968 - RP - ANNABA –
Tél: 038 44 17 01 / 44 13 90; Fax: 038 44 13 70 / 44 67 00

Dénomination de la raison social : SPA/EPE ATM MOBILIS

N° identification statistique fiscale : 000316289022542

AVIS DE CONSULTATION N° : 005/ATM/DR/SDAG/2024

ATM Mobilis Direction régionale Annaba Entreprise Economique Public lance un Avis de consultation pour les entreprises homologuées SONELGAZ (Short List des entreprises préqualifiées) pour l'Etude et la Réalisation d'un local technique (Construction en dur) pour poste Transformateur spécifique d'une capacité de 1000 KVA (fourni par ATM Mobilis – fiche technique jointe) avec Installation du transfos et fourniture et pose des accessoires adéquat inclut les câblage, avec mise en marche au niveau du Data Center Sidi Salem, suivant les recommandations et les exigences de la SONELGAZ Annaba (chargée superviser et d'approuver toutes les phases du projet).

I – Conditions de participation à l'appel d'offres :

- Cette consultation s'adresse uniquement aux entreprises Spécialisées dans le domaine et homologués par SONELGAZ.
- Les engagements fournis par le soumissionnaire doivent être scrupuleusement respectés (délais, qualité, prix, garantie).
- L'étude fournie par le soumissionnaire devra être approuvée par les services techniques de la Sonelgaz avant signature de l'engagement (ODS Mobilis).

II – Documents constitutifs de l'offre :

- L'offre doit être présentée sous double plis scellés et doit rigoureusement respecter l'anonymat.
- L'enveloppe extérieure ne devra porter que les mentions suivantes :

« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »
AVIS DE CONSULTATION N° :005/ATM/DR/SDAG/2024

« ETUDES ET REALISATION D'UN LOCAL TECHNIQUE POUR POSTE TRANSFORMATEUR SPECIFIQUE D'UNE CAPACITE DE 1000 KVA AVEC MISE EN MARCHE AU NIVEAU DU DATA CENTER SIDI SALEM AU PROFIT DE LA DIRECTION REGIONALE ATM MOBILIS ANNABA SUIVANT LES SPECIFICATIONS DE LA SONELGAZ »

- Cette enveloppe abritera deux autres enveloppes scellées distinctes comprenant :
-

Dossier Technique : constitué par l les pièces énumérées suivantes :

- Le présent avis de consultation avec accusé de réception.
- Déclaration à souscrire (Modèle joint)
- Déclaration de probité (Modèle joint)
- Une copie légalisée (par la chambre de commerce) du registre de commerce en cours de validité.
- Une copie des statuts pour les sociétés.
- Une copie de l'extrait de rôle apuré ou accompagné d'un échéancier de moins de trois mois visés par les services des impôts.
- Une copie du numéro d'identification fiscale (NIF).
- Une copie des attestations CNAS, CASNOS, CACOBATPH en cours de validité.

Dossier Financier constitué par les pièces énumérées suivantes :

- Un bordereau des prix unitaires pour les (model joint) :
  - Les études
  - Construction Génie civil du poste Transfos suivant l'étude (détail des articles)
  - Pose Transfos 1000KVA
  - Fourniture et pose des accessoires du transfos inclut câblage (détail des articles).

- L'original de la lettre de soumission renseignée, datée, revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire, établie selon le modèle joint,

- Un devis Quantitatif estimatif des quantités a réalisé suivant les études et aux articles et prix unitaire du bordereau des prix (model joint).
- Différents plans du local à bâtir et note de calcul si nécessaire.
- Les fiches techniques des équipements a installés.
- Délai étude, réalisation, fourniture et installation des équipements avec planning d'exécution.

- L'offre doit être transmise obligatoirement à l'adresse mentionnée ci-dessus.

III– Durée de préparation des offres :

La durée de préparation des offres est fixée à Quinze (15) jours à compter de la date **23/06/2024**.

IV – Date et heure limite de dépôt des offres :

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de la préparation des offres soit le **: 07/07/2024** telle que mentionnée ci-dessus, à **11 heure (date et heure limite)**.

V– Lieu de dépôt des offres :

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

Direction Régionale ATM Mobilis d'Annaba
52, Rue Bénamiour Abdelkader
Sous-direction Des affaires générales
Bureau Service juridique

VI – Ouverture des plis :

L'ouverture des plis contenant : l'offre technique et l'offre financière sera assurée par la commission d'ouverture des plis du service contractant, en séance publique, en présence de l'ensemble des soumissionnaires intéressés ou de leurs représentants dûment mandatés par leurs soins.
Elle aura lieu le jour correspondant à la date de dépôt des offres, à 11 H 00 précises à la salle de réunion de la Direction Régionale Annaba Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera assurée le jour ouvrable suivant.

VII – Evaluation :

Après ouverture des plis la commission d'évaluation procèdera l'évaluation des offres suivant deux volets :

- La note financière sur 60 points suivant cette formule :

OBJET	POINTS	OBSERVATION
Montant de l'offre Considérée	60	$NF = \frac{\textbf{60 x Montant l'offre considérée}}{\textbf{Montant de l'offre moins disante}}$

La Note pour le délai d'étude et réalisation sur 40 points suivant cette formule :

OBJET	POINTS	OBSERVATION
Le délai de l'offre considère	40	$ND = \frac{\textbf{40 x le délai de l'offre considérée}}{\textbf{Le délai de l'offre le plus court}}$

Une évaluation globale des offres sera effectuée, en cumulant les notes obtenues pour les offres financière et délai.

NG = NF + ND

VIII – Délai de validité des offres :

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant Cent Vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

IX - Annulation de la consultation :

ATM Mobilis se réserve le droit, à tout moment, et avant la notification des résultats de la consultation au(x) candidat(s) retenu(s), de mettre fin au processus de consultation quel que soit le motif, sans de ce fait encourir une responsabilité quelconque vis à vis du ou des candidats consultés.

X -Désistement :

En cas de désistement du soumissionnaire retenu, le choix sera porté sur le candidat classé immédiatement après ; et ce dans le respect du principe du libre jeu de la concurrence et des exigences de prix, de qualité et de délai.

XI -Signature du Contrat :

Après vérification et correction des erreurs, l'offre retenue est l'offre ayant obtenue la meilleure note cumulée (Prix + Délai).

L'entreprise retenu ayant l'offre la mieux disante, procédera à la validation de son étude par les services compétents de la SONELGAZ.

Après la validation des études une notification par lettre d'attribution provisoire est notifiée au soumissionnaire retenu à l'issue de l'évaluation.

ATM Mobilis, enverra au soumissionnaire retenu, la convention incluant toutes les dispositions convenues entre les trois parties (ATM Mobilis/Soumissionnaire/SONELGAZ).

Le soumissionnaire retenu paraphera, signera et datera la convention et la renverra à ATM Mobilis, au plus tard les trois (03) jours qui suivront la date de réception du projet de la convention.

Le soumissionnaire remettra à ATM Mobilis trois (03) exemplaires de la convention (tous originaux).

Le Directeur Régional ATM Mobilis Annaba

ATM MOBILIS 05 Direction Régionale ANNABA 5

Fayçal ABDENNOUR

Directeur Régional Annaba

20 JUIN 2024

DECLARATION A SOUSCRIRE

Dénomination de la société :.....
.....

ou raison sociale :
.....

Adresse du siège social :
.....

Forme juridique de la société :
.....

Montant du capital social :
.....

Numéro et date d'inscription au registre du commerce, au registre de l'artisanat et des métiers, ou autre (à préciser) de :.....

Wilaya(s) où seront exécutées les prestations, objet de la convention :
.....

Nom, prénom, nationalité, date et lieu de naissance du ou des responsables statutaires de la société et des personnes ayant qualité pour engager la société à l'occasion du convention :
.....

Le déclarant atteste que la société est qualifiée et/ou agréée par un organisme spécialisé à cet effet, lorsque cela est prévu par des textes règlementaires :
.....

Dans l'affirmative : (indiquer l'organisme qui a délivré le document, son numéro, sa date de délivrance et sa date d'expiration) :
.....

Le déclarant atteste que la société a réalisé pendant les trois dernières années un chiffre d'affaires annuel moyen de :(indiquer le montant du chiffre d'affaires en chiffres et en lettres) :
.....

Existe-t-il des privilèges et nantissement inscrits à l'encontre de la société au greffe du tribunal, section
commerciale?:.....
.....

Dans l'affirmative : (préciser la nature de ces privilèges et nantissement et identifier le tribunal) : .....

Le déclarant atteste que la société n'est pas en état de faillite, de liquidation ou de cessation d'activité :
.....

Le déclarant atteste que la société ne fait pas l'objet d'une procédure de déclaration de faillite, de liquidation ou de cessation d'activité :
.....

La société est-elle en état de règlement judiciaire ou de concordat ? :
.....

Dans l'affirmative: (identifier le tribunal et indiquer la date du jugement ou de l'ordonnance, dans quelles conditions la société est-elle autorisée à poursuivre son activité et le nom et l'adresse du syndic de règlement judiciaire)
.....

La société fait-t-elle l'objet d'une procédure de règlement judiciaire ou de concordat ?
:.....

Dans l'affirmative : (identifier le tribunal et indiquer la date du jugement ou de l'ordonnance, dans quelles conditions la société est-elle autorisée à poursuivre son activité et le nom et l'adresse du syndic de règlement judiciaire)
.....

La société a-t-elle été condamnée en application des dispositions de l'ordonnance n....03-03 du 19 juillet 2003, modifiée et complétée, relative à la concurrence ? :
.....

Dans l'affirmative: (préciser la cause de la condamnation, la sanction et la date de la décision).....

Le déclarant atteste que la société est en règle avec ses obligations fiscales, parafiscales et l'obligation de dépôt légal de ses comptes sociaux :
.....

La société s'est-t-elle rendue coupable de fausses déclarations ? :
.....

Dans l'affirmative : (préciser à quelle occasion, la sanction infligée et sa date) :
.....

La société a-t-elle fait l'objet d'un jugement ayant autorité de la chose jugée et constatant un délit affectant sa probité professionnelle? :
.....

Dans l'affirmative: (préciser la cause de la condamnation, la sanction et la date du jugement)
.....

La société a-t-elle fait l'objet de décisions de résiliation aux torts exclusifs, par des maîtres d'ouvrages?
:.....
.....

Dans l'affirmative : (indiquer les maîtres d'ouvrages concernés, les motifs de leurs décisions, si il y a eu recours auprès de la commission nationale des convention s compétente, ou de la justice et les décisions ou jugements et leur date)
.....

La société est-elle inscrite sur la liste des opérateurs économiques interdits de soumissionner aux convention s publics, prévue à l'article 61 du décret présidentiel n....10-236 du 28 Chaoual1431 correspondant au 7 octobre 2010, modifié et complété, portant réglementation des convention s publics ? :
.....

Dans l'affirmative : (indiquer l'infraction et la date d'inscription à ce fichier).....

La société est-elle inscrite au fichier national des fraudeurs, auteurs d'infractions graves aux législations et réglementations fiscales, douanières et commerciales ? : .....

Dans l'affirmative : (préciser l'infraction et la date d'inscription à ce fichier) .....

La société a-t-elle été condamnée pour infraction grave à la législation du travail et de la sécurité sociale? : .....

Dans l'affirmative : (préciser l'infraction, la condamnation et la date de la décision) .....

La société, lorsqu.il s'agit de soumissionnaires étrangers, a-t-elle manqué au respect de l'engagement d'investir prévu à l'article 24 du décret présidentiel n....10-236 du 28 Chaoual 1431 correspondant au 7 octobre 2010, modifié et complété, portant réglementation des convention s publics ? : .....

Dans l'affirmative : (indiquer le maître d'ouvrage concerné, l'objet du convention, sa date de signature et de notification et la sanction infligée).....

Indiquer le nom, le(s) prénom(s), la qualité, la et le lieu de naissance et la nationalité du signataire de la déclaration: .....

J'affirme, sous peine de résiliation de plein droit du convention ou de sa mise en régie aux torts exclusifs de la société, que ladite société ne tombe pas sous le coup des interdictions édictées par la législation et la réglementation en vigueur.

Je certifie, sous peine de l'application des sanctions prévues par l'article 216 de l'ordonnance n.....66-156 du 8 juin 1966, modifiée et complétée, portant code pénal que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

Fait à ....., le .....
Le soumissionnaire
(Nom, qualité du signataire et cachet du soumissionnaire)

NB : En cas de groupement, chaque membre doit fournir sa propre déclaration à souscrire. Le chef de file doit mentionner qu.il agit au nom du groupement et préciser la nature du groupement (conjoint ou soli

MOBILIS
Direction Régionale
ANNABA
3

DECLARATION DE PROBITE

Je soussigné (e),

Nom et prénoms
:.....

Je déclare sur l'honneur que ni moi, ni l'un de mes employés, représentants ou sous-traitants, n'avons fait l'objet de poursuites pour corruption ou tentative de corruption d'agents publics.

M'engage à ne recourir à aucun acte ou manœuvre dans le but de faciliter ou de privilégier le traitement de mon offre au détriment de la concurrence loyale.

M'engage à ne pas m'adonner à des actes ou à des manœuvres tendant à promettre d'offrir ou d'accorder à un agent public, directement ou indirectement, soit pour lui-même ou pour une autre entité, une rémunération ou un avantage de quelque nature que ce soit, à l'occasion de la préparation, de la négociation, de la conclusion ou de l'exécution d'un convention , contrat ou avenant.

Déclare avoir pris connaissance que la découverte d'indices concordants de partialité ou de corruption avant, pendant ou après la procédure de conclusion d'un convention , contrat ou avenant constituerait un motif suffisant pour annuler le convention , le contrat ou l'avenant en cause. Elle constituerait également un motif suffisant pour prendre toute autre mesure coercitive, pouvant aller jusqu'à l'inscription sur la liste d'interdiction des opérateurs économiques de soumissionner aux convention s publics, la résiliation du convention ou du contrat et/ou l'engagement de poursuites judiciaires.

Certifie, sous peine de l'application des sanctions prévues par l'article 216 de l'ordonnance n.....66-156 du 8 juin 1966, modifiée et complétée, portant code pénal que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

Fait à ....., le .....

Le soumissionnaire
(Nom, qualité du signataire et cachet du soumissionnaire)

NB : En cas de groupement, chaque membre doit fournir sa propre déclaration de probité. En cas de sous-traitance, chaque sous-traitant doit fournir sa propre déclaration de probité.

LA LETTRE DE SOUMISSION

Je soussigné (e),

Nom :.....

Prénoms :.....

Profession :.....

Demeurant à :.....

Agissant au nom et pour le compte de :....., inscrit(e) au registre de commerce, au registre de l'artisanat et des métiers ou autre (à préciser)
de :.....
Apres avoir pris connaissance des pièces du projet de marché et après avoir apprécié, à mon point de vue et sous ma responsabilité, la nature et la difficulté des prestations à exécuter :
Remet, revêtus de ma signature, un bordereau des prix et un détail estimatif, établis conformément aux cadres figurant au dossier du projet de marché.
Me sommets et m'engage envers..... à exécuter les prestations conformément aux conditions du cahier des prescriptions spéciales et moyennant la somme de :

En chiffre..... /DA TTC

En lettre.....

.....en toutes taxes comprises

M'engage à exécuter le marché dans un délai :.....

Le service contractant se libère des sommes dues, par lui, en faisant donner crédit au compte bancaire ou CCP n°.....auprès.....

Adresse :.....

.....
Affirme, sous peine de résiliation de plein droit du marché ou de sa mise en régie aux torts exclusifs de la société, que ladite société ne tombe pas sous le coup des interdictions édictées par la législation et la réglementation en vigueur.
Certifie, sous peine de l'application des sanctions prévues par l'article 216 de l'ordonnance n°66-156 du 8 juin 1966. Modifiée et complétée, portant code pénal que les renseignements fournis ci-dessus sont exacts.

Fait à ..... Le.....

(Nom, qualité du signataire et Cachet du soumissionnaire).

Bordereau de prix unitaire
(Modèle)

N°	Désignation des articles	Prix Unitaire en Chiffre	Prix Unitaire en Lettre
Les Etudes			
01	.....		
02	.....		
03.....N	.....		
Construction poste transfo Génie civile			
01	.....		
02	.....		
03.....N	.....		
Fourniture et installation des équipements et accessoires			
01	Installation Transfo 100 KVA		
02	Fourniture et Installation		
03.....N	.....		

Fait à.....Le.....
Nom et qualité du signataire
Cachet du soumissionnaire

Devis quantitatif estimatif
(Modèle)

N°	Désignation des articles	Quantité	Prix Unitaire	Montant
Les études				
01	.....			
02	.....			
03.....N	.....			
			MTHT1	
			TVA 19%	
			MTTC1	
Construction poste transfo Génie civile				
01	.....			
02	.....			
03.....N	.....			
			MTHT2	
			TVA 19%	
			MTTC2	
Fourniture et installation des équipements et accessoires				
01	.....			
02	.....			
03.....N	.....			
			MTHT3	
			TVA 19%	
			MTTC3	

Arrêté le montant du présent devis quantitatif estimatif à la somme de : (En Toutes Taxes Comprises : MTTC1 + MTTC2+MTTC3).

.....

Fait à.....Le.....

Nom et qualité du signataire

الشركة الجزائرية لتوزيع الكهرباء و الغاز
Société Algérienne de Distribution de l'Electricité et du Gaz

AUTORISATION D'EMPLOI | **N° 0046E2021**

Identification du fabricant	
Nom ou raison sociale	**SARL UTEC**
Adresse N° tél / N° fax :	**ZAC 02 lot N° 12 classe 13 groupe 156 Ain Oulmène / Sétif**

- Vu l'autorisation d'emploi provisoire **N° 0061E2020** délivrée en date du **21/01/2020** par la CARAEM (PV de réunion CARAEM N° **01/CARAEM/2020** du **21/01/2020**)
- Vu le comportement satisfaisant en exploitation durant l'année de mise en exploitation du matériel ci-dessous désigné

La Commission (PV de la CAEMEG N° **01/CAEMEG/2021** du **28/02/2021**) accorde une autorisation d'emploi d'une durée de quatre (04) années pour l'utilisation, sur les réseaux de Distribution d'électricité, du matériel suivant :

Identification du fabricant	
Désignation	Transformateur de distribution à huile hermetique,30 kV,1000 kVA
Normes ou spécifications	CEI 60076 et spécification technique
Type ou référence	E19245.14
Fabricant	SARL UTEC
Unité de production	ZAC 02 lot N° 12 classe 13 groupe 156 Ain Oulmène / Sétif

- Le fabricant demeure seul responsable du maintien des caractéristiques et performances de ce matériel pour sa fabrication en série industrielle.

- Cette autorisation ne soustrait pas le fabricant des essais contractuels qui pourraient être demandés par l'utilisateur, lors de la réception ou à la livraison du matériel fourni à ce dernier.

- La présente autorisation ne donne aucun droit, à son titulaire, au bénéfice d'une quelconque part de marché, pour ce type de matériel, auprès des filiales du groupe Sonelgaz. Pour ce faire, le fabricant doit participer aux appels d'offres lancés par ces dernières ou toutes autres dispositions conformes à la réglementation des marchés en vigueur.

- En outre, la récurrence de l'absence de participation du fabricant aux appels d'offres, lorsqu'il est sollicité par les filiales du groupe Sonelgaz, entraineront le retrait automatique de cette autorisation, et ce sans préjudice de tous dommages et intérêts qui pourraient être réclamés par le fabricant.

Date d'effet : 28/02/2021

Date d'expiration : 27/02/2025

P/ Le Directeur Central Qualification Développement et Expertise

W.SADLI
Directrice Centrale
Qualification Développement
Expertise

1/ 3

SADEG/ DCQDE : Route de Ouled Fayet RN°36, Colline des Grands Vents El Achour Alger
Tel N° : 023.31.40.83 à 89 - Fax N° : 023.31.40.97/023.31.40.85
Société du Groupe Sonelgaz

Cachet du soumissionnaire

Fiche technique du Transfo 1000KVA

MOBILIS
Direction Régionale
ANNABA
3

الشركة الجزائرية لتوزيع الكهرباء و الغاز
Société Algérienne de Distribution de l'Electricité et du Gaz

Fiche technique jointe à l'Autorisation d'Emploi N°0046/E/2021 du 28 février 2021
Transformateur de distribution publique 30 kV – 1000 kVA de fabrication SARL UTEC - Algérie

Caractéristiques Techniques	Fabricant
Pays	Algérie
Fabricant	UTEC
Usine de fabrication	Sétif
Référence du fabricant	E19245.14
Normes de références	CEI 60076 1-5 et spécification STS 160 XDE 12/2000
Lieu d'installation	Intérieur
Type de transformateur	Hermétique
Mode de refroidissement	ONAN
Nature du diélectrique	Huile minérale
Type d'enroulement HTA	Fil Cuivre
Type d'enroulement BT	Bandes en Cuivre
Fréquence	50Hz
Prise de réglage	±2x2.5%
Tension secondaire à vide	400V
Tension la plus élevée pour le matériel	36kV
Tension d'isolement BT masse	10kV
Tension d'isolement à fréquence industrielle	70kV
Tension d'isolement à l'onde de choc HTA	170kV
Courant à vide	1 %
Pertes à vide	1850 W
Tension de court circuit à 75°	6%
Pertes en court circuit à 75°C	10500 W
Couplage	Dyn11
Température ambiante	40°C
Echauffement moyen des enroulements	65 K
Echauffement maximum de l'huile	60 K
Niveau de bruit	71 dB
Type de bornes HTA	Porcelaine ou embrochable
Type de bornes BT	Porcelaine
Distances entre les traversées HTA	400 mm
Encombrements et masse	
Longueur	1836 mm
Largeur	1046 mm
Hauteur	1645 mm
Masse d'huile	775 kg
Masse totale	3025 kg
Dispositions des bornes BT	Sur le couvercle
Repérage des bornes	Gravés sur le couvercle

2/3

SADEG/ DCODE : Route de Ouled Fayet RN 36, Colline des Grands Vents el Achour Alger
Tel N° : 023.31.40.83 à 89 - Fax N° : 023.31.40.97/023.31.40.85
Société du Groupe Sonelgaz

ATM MOBILIS
MOBILIS
Direction Régionale
ANNABA
3

الشركة الجزائرية لتوزيع الكهرباء و الغاز
Société Algérienne de Distribution de l'Electricité et du Gaz

Plan joint à l'Autorisation d'Emploi N°0046/E/2021 du 28 février 2021

Transformateur de distribution publique 30 kV – 1000 kVA de fabrication SARL UTEC - Algérie

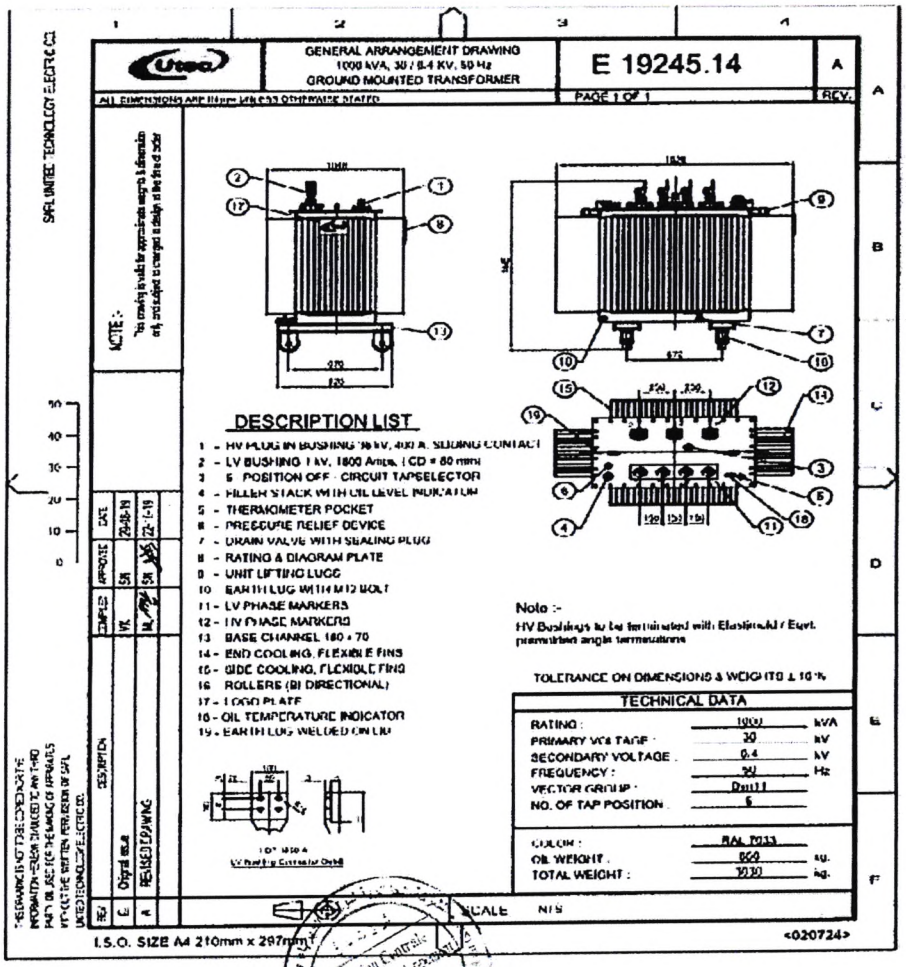

SADEG/ DCODE : Route de Ouled Fayet RN-36, Colline des Grands Vents el Achour Alger
Tel N° : 023.31.40.83 à 89 - Fax N° : 023.31.40.97/023.31.40.85
Société du Groupe Sonelgaz